



BAREME DES HONORAIRES D'AGENCE

Honoraires maximum - TVA à 20%

Honoraire de Transaction :

Ventes ancien charge vendeurs :

Mandat simple 4 400€ + 4% TTC

Mandat exclusif 4 000€+ 3,5% TTC

Mandat équitable 2 200€ + 2% TTC *

Honoraire compris dans le prix affiché, * Honoraire charge acquéreurs,

Vente VEFA de 3% à 10% HT

Vente Fond de commerce : jusqu'à 100 000€ 15% TTC

Plus de 100 000€ 10% TTC

Honoraire de Location :

Location Habitation

- entremise et négociation 6€/m² TTC - bailleur

- visite, constitution du dossier locataire, rédaction de bail (*) 12€/m² TTC - bailleur

12€/m² TTC - locataire

- état des lieux location vide/meublée (*) 3€/m² TTC - bailleur

3€/m² TTC - locataire

Locaux commerciaux et professionnels

Entremise, négociation, rédaction du bail : 30% HT du montant du loyer annuel à la charge du preneur

Honoraire de Gestion* :

Loyers mensuels jusqu'à 2000€ : 6,5 % HT sur le quittancement

Loyers mensuels supérieur 2000€ : 5,5 % HT sur le quittancement

* en partenariat

CNS Conseil SARL - RCS Nanterre 809 308 802.

Siège social : 108 avenue Jean Jaurès 92140 Clamart - Tél. : 01 47 36 18 89

CPI 9201 2016 000 013 240 Délivrée par : CCI de Paris Île-de-France. RCP Groupama 413433350001